

Yahya Michot

***Un célibataire endurci et sa maman :
Ibn Taymiyya (m. 728/1328) et les femmes***

Article publié in

ACTA ORIENTALIA BELGICA

Uitgegeven door het Belgisch Genootschap voor Oosterse Studiën
Publiés par la Société Belge d'Études Orientales
Published by the Belgian Society of Oriental Studies

Christiane Desroches Noblecourt
in honorem

XV

LA FEMME
dans les civilisations orientales

Pages 165-190

Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Leuven

2001

Les points diacritiques ont été remplacés par des soulignages dans la présente version pdf.
La pagination diffère parfois d'un ou deux mots de celle de la version imprimée





Un célibataire endurci et sa maman : Ibn Taymiyya (m. 728/1328) et les femmes

« If we want to understand the nature of the Ibn Taymiyyan phenomenon, by which I mean the full impact of his activities and his writings on the development of Islâm, we must surely start with the nature of the man himself. »
(D. P. LITTLE, *Screw loose*, p. 111)

Damas, la nuit du 20 Dhû l-Qa‘da 728 (26 septembre 1328), Ibn Taymiyya² meurt dans sa cellule à la citadelle, après quelque trois mois d’incarcération. Ses funérailles retiennent particulièrement l’attention des historiens pour deux raisons. D’une part l’immensité de la foule l’ayant accompagné vers sa dernière demeure, qui incite à comparer son enterrement à celui, légendaire, d’Ibn Ḥanbal à Baghdâd en 241/855 ; d’autre part l’importance de la participation féminine à ses obsèques. Selon Ibn Kathîr (m. 774/1373),

« De nombreuses gens se présentèrent à la citadelle et on les autorisa à entrer auprès de lui. Un groupe s’assit auprès de lui avant le lavage [de sa dépouille]. Ils récitèrent le Coran, recherchèrent la *baraka* en le regardant et en lui donnant un baiser, puis se retirèrent. Ensuite se présenta un groupe de femmes, qui agirent de manière similaire puis se retirèrent. L’entrée fut alors restreinte à ceux qui le laveraient [...]

» Les gens fermèrent leurs boutiques et nul ne manqua d’être présent sinon ceux qui ne purent l’être, appelant la miséricorde [divine] sur lui et invoquant [le Très-Haut] en sa faveur [...]

» Une multitude de femmes furent présentes : quinze mille femmes estime-t-on, en dehors de celles qui étaient sur les terrasses et des autres... Toutes appelaient la miséricorde [divine] et pleuraient sur lui³. »

1. Miniature du *Tuhfat al-Ahrâr* de Jâmî, École de Qazwîn, XVIe s. (Saint-Pétersbourg).

2. Sur Ibn Taymiyya, voir H. LAOUST, *Essai, Biographie, et mon Chronique*.

3. IBN KATHÎR, *Bidâya*, t. XIV, p. 141-142.



‘Abd Allâh al-Harîrî al-Mutayyam (m. 731/1331) écrit par ailleurs, dans un long thrène consacré au Shaykh de l’Islam :

- « Tu as été porté sur un brancard sous lequel il y avait des centaines de milliers de gens, dans les pleurs et le tumulte.
- » Sur toi prièrent l’ensemble de ceux qui étaient présents, du fait du bien qu’ils pensaient de toi, ô shaykh exemplaire !
- » Quant aux femmes croyantes, elles sortirent désemparées, multitude après multitude.
- » Avec elles se trouvaient des vierges, qui avaient pour voile leur piété, se lamentant sur toi avec des cœurs⁴ attristés⁵. »

Situation pour le moins paradoxale, l’intéressé étant demeuré célibataire jusqu’au trépas. À cet égard, Ahmad Ibn al-Hasan al-Dimashqî Ibn al-Khayyât (m. 735/1335) a raison de remarquer que, d’une certaine façon,

- « Ses funérailles furent le cortège de noces de sa vie⁶. »



Procession funèbre⁷

Et le paradoxe de perdurer puisqu’Ibn Taymiyya demeure de nos jours entouré de femmes : sa tombe étant la seule à avoir été épargnée quand le colonisateur français construisit un hôpital à l’emplacement du célèbre cimetière des soufis de Damas⁸, Ibn Taymiyya peut continuellement entendre les cris des parturientes de la maternité dans l’arrière-cour de laquelle il « repose » au milieu de baxters usagés, de vieilles sandales en plastic et d’autres immondices...

4. Litt., « des foies ».

5. Cité in IBN ‘ABD AL-HÂDÎ (m. 744/1343), *‘Uqûd*, p. 471.

6. Cité in IBN ‘ABD AL-HÂDÎ, *‘Uqûd*, p. 418.

7. Dessin de W. Gentz in G. EBERS, *Egypt*, t. II, p. 100.

8. Voir la photo in H. LAOUST, *Essai*, p. 148, pl. II.

Ainsi un des plus grands docteurs de l’Islam, dont la pensée reste de nos jours aussi influente que controversée, ne se maria-t-il jamais. Le fait est ignoré de beaucoup et mérite en soi de retenir l’attention.

Certes, le cas n’est pas exceptionnel : dans *Les ulémas célibataires*, ‘A. F. Abû Ghudda⁹ mentionne trente-cinq éminents savants « qui préférèrent la science au mariage », des commentateurs du Coran Ibn Jarîr al-Tabarî (m. 310/923) et Abû l-Qâsim Maḥmûd al-Zamakhsharî (m. 538/1144) à Abû l-Ma‘âlî Maḥmûd Shukrî al-Alûsî (m. 1342/1924) et des juristes Abû Ishâq al-Shîrâzî (m. 476/1083) et Muḥyî l-Dîn al-Nawawî (m. 676/1277) à Badî‘ al-Zamân Sa‘îd Nûrsî (m. 1379/1960). Certaines polémiques faisant feu de tout bois – notamment, à notre époque, sur Internet –, on pourrait cependant s’attendre à ce que le célibat d’Ibn Taymiyya soit exploité comme argument à son encontre. À ma connaissance, cela n’a pas encore été le cas et la seule évocation de la chose que j’aie pu pêcher sur le WWW se résume à une allusion implicite et humoristique, tirée d’un débat qui aurait opposé le Shaykh de l’Islam au fameux soufi alexandrin Ibn ‘Atâ’ Allâh (m. 709/1309) :

« – As for your pronouncement that *istighâtha*, or « seeking help », is forbidden in the *Sharî‘a* because it can lead to idolatry, if this is the case, then we ought also to prohibit grapes because they are means to making wine, and to castrate unmarried men because not to do so leaves in the world a means to commit fornication and adultery¹⁰. »

Le présent travail a pour seul objectif de jeter quelque lumière sur ce célibat étonnant et, si possible, d’essayer d’en comprendre les raisons et comment l’intéressé le vécut et le justifia¹¹. Il est en effet d’autant plus intrigant que notre Docteur ès *Sharî‘a* connaît évidemment – et pour cause ! – combien l’Islam encourage le mariage¹². Ainsi commence-t-il, dans un fetwa relatif aux appréhensions d’un célibataire face aux coûts du mariage, par dûment rappeler le *ḥadîth* du Prophète exhortant les jeunes à se marier quand ils en ont les moyens et à jeûner dans le cas contraire – c’est-à-dire si, et seulement si, ils sont dans l’incapacité matérielle d’obéir à l’injonction première du Messager.

« Il fut aussi interrogé – le Dieu Très-Haut lui fasse miséricorde ! – à propos d’un homme célibataire dont l’âme aspire au mariage mais qui a peur de s’imposer, en prenant femme, une charge [financière] qu’il ne serait pas capable de [por-

9. ‘A. F. ABÛ GHUDDA, ‘*Ulamâ*’. Voir aussi L. POUZET, *Damas*, p. 238, sur le célibat dans l’ordre des Qalandariyya et chez des contemporains d’Ibn Taymiyya – à qui, curieusement, il ne fait pas référence à ce propos.

10. M. Z. IBRÂHÎM, *Uṣûl*, p. 303. Je n’ai pas pu vérifier l’historicité de l’anecdote.

11. Les pages de ‘A. F. Abû Ghudda (‘*Ulamâ*’, p. 164-179) relatives à Ibn Taymiyya sont de nature hagio-biographique et ne proposent qu’une explication très générale de son célibat par une « consécration virginale au savoir » (*tabattul wa inqitâ‘ li-l-‘ilm*, p. 179).

12. Voir AL-GHAZÂLÎ, *Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 17-27 ; ‘A. F. ABÛ GHUDDA, ‘*Ulamâ*’, p. 5-9, 16-19 ; G.-H. BOUSQUET, *Éthique*, p. 127-129. Sur la sexualité en général telle qu’envisagée en Islam, voir ce même livre et A. BOUHDIBA, *Sexualité*.

ter]. Or il s'est engagé devant Dieu à ne demander à personne une chose en laquelle il y aurait pour lui-même quelque bénéfice. Il a cependant fort envie de se marier. Pêche-t-il, ou non, en renonçant à se marier ?

» Dans le *Ṣaḥīḥ* [d'al-Bukhārī], répondit-il, il est établi à propos du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – qu'il a dit : « Ô vous les jeunes, celui d'entre vous qui est à même de cohabiter (*al-bâ'a*), qu'il se marie ! Cela fait mieux baisser le regard et préserve mieux le sexe. Quant à celui qui n'est pas à même de le faire, il lui incombe de jeûner. Ce sera, pour lui, comme se castrer¹³. » « Être à même de copuler (*nikâh*) », c'est être capable de soutenir un ménage (*mu'na*) ; ce n'est pas être capable de faire l'amour (*wat'*). Le *ḥadīth* s'adresse en effet seulement à celui qui est capable d'accomplir l'acte sexuel (*wat'*) et c'est pourquoi, à celui qui n'est pas à même [d'agir ainsi¹⁴], il est ordonné de jeûner. Ce sera en effet, pour lui, comme se castrer.

» Celui qui n'a pas d'argent, est-il préférable qu'il emprunte et se marie ? Il y a à ce sujet controverse dans le rite de l'imâm Aḥmad [Ibn Ḥanbal] et chez d'autres [Docteurs]. Le Dieu Très-Haut a dit : « Que ceux qui ne trouvent pas de quoi copuler (*nikâh*) cherchent à rester chastes (*ista'ffa*) jusqu'à ce que Dieu les enrichisse de Sa faveur¹⁵. » Quant à l'homme vertueux, c'est celui qui assume ce qui est son devoir, s'agissant des droits de Dieu et des droits de Ses serviteurs¹⁶. »

On ne peut douter qu'Ibn Taymiyya ait été suffisamment aisé pour pouvoir convoler. Rien ne permet par ailleurs de lui soupçonner quelque handicap¹⁷. D'où la nécessité de s'intéresser à sa pensée et à sa personnalité. Que sait-on, à cet égard, de ses idées sur l'amour et les femmes ?

Le Shaykh de l'islam a écrit de très beaux textes sur l'amour de Dieu. Qu'il s'agisse d'aimer le Très-Haut ou d'être aimé de Lui, il a radicalement affirmé la réalité de l'amour de Dieu à l'encontre des Mu'tazilités et

13. Voir AL-BUKHĀRĪ, *al-Ṣaḥīḥ, Nikâh, bâb* II (trad. HOUDAS - MARÇAIS, t. III, p. 545) ; MUSLIM, *al-Ṣaḥīḥ, Nikâh* (trad. SIDDĪQĪ, t. II, p. 703, n° 3231). Je traduis *wijâ'* par « comme se castrer » à la suite de Kazimirski, qui donne « châtrer un mâle en lui écrasant les testicules » pour *wajā* (*Dictionnaire*, t. II, p. 1496). Houdas traduit « un calmant » et Siddîqî « a means of controlling sexual desire ». Voir aussi AL-GHAZĀLĪ, *Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 18-19 : « Quant au mot *wijâ'*, il signifie : “ castrer un étalon en écrasant ses testicules, jusqu'à disparition de sa virilité ”. C'est une image éloquente pour traduire l'incapacité où l'on est d'avoir des relations sexuelles lorsque l'on jeûne. »

14. À savoir se mettre en ménage.

15. Qur'ân, *al-Nûr* - XXIV, 33.

16. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XXXII, p. 6 ; aussi in *MaF*, t. IV, p. 95, n° 164.

17. On se souviendra à ce propos que, pour al-Ghazâlî (*Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 33-34), « le mariage est recommandé même à l'impuissant – car l'éveil du désir amoureux reste une chose mystérieuse (*khafīyya*) dont nul ne connaît réellement les détours – et jusqu'au castrat (*mamsûh*), pour lequel le mariage demeure recommandé en dépit de son incapacité à avoir des enfants : d'une façon similaire, n'est-il pas recommandé au chauve de se passer le rasoir sur le crâne [à la fin du Pèlerinage], de manière à faire comme tout un chacun, et par imitation des Anciens (*al-Salaf*) ? [...] Cela dit, la recommandation de se marier est moindre pour un impuissant ou un castrat que pour un homme doué de toute sa virilité, et peut-être infiniment moindre dans la mesure où une telle union comporte un aspect répréhensible : celui de voir une épouse délaissée, et spoliée dans la légitime satisfaction de ses besoins. »

autres théologiens qui le niaient. L'amour de l'homme pour Dieu est inscrit dans sa nature originelle (*fiṭra*) et doit s'actualiser pleinement dans son service d'adoration (*'ibâda*) du Très-Haut, par un humble cheminement sur la Voie (*shari'a*) tracée par le Messager¹⁸. N'en déplaie à une certaine islamologie occidentale, l'amour constitue ainsi pour lui, tout autant que la soumission, le cœur-même de l'Islam.

Voilà pour la théologie. En ce qui concerne l'amour entre l'homme et la femme, Ibn Taymiyya se montre beaucoup moins positif. Un amoureux risque fort, en effet, de devenir le captif, le mamlouk, de sa bien-aimée. La situation est pire lorsqu'on s'attache à un visage – femme ou garçon – avec lequel la Loi interdit tout rapport : quand on réussit à éviter dépravation et turpitude, une telle passion obsède tant l'esprit qu'il sombre dans une ivresse et une dépendance plus dangereuses encore que celles du vin ou d'un état de possession...

« L'[homme] intelligent examine les réalités, pas les apparences. Lorsque le cœur de l'homme s'attache à une femme – fût-elle licite pour lui –, il demeure son captif, sur lequel elle règne et qu'elle régit comme elle veut. Apparemment il est son maître, puisqu'il est son époux. En réalité cependant il est son captif et son mamlouk, surtout quand elle connaît le besoin qu'il a d'elle, son amour pour elle, et qu'elle sait qu'il ne se déferait pas d'elle pour une autre. Elle règne alors sur lui comme le maître dominateur et injuste règne sur l'esclave qu'il domine et qui ne peut point lui échapper, ou plus gravement encore. La captivité du cœur est en effet plus grave que la captivité du corps et l'asservissement du cœur plus grave que l'asservissement du corps [...]



« Celui dont le cœur est asservi à un visage interdit – femme ou garçon... »¹⁹

18. Voir les textes traduits in MICHOT, *Textes spirituels XV-XVI et Pages spirituelles VIII-XI*. On tirera aussi le plus grand profit de J. N. BELL, *Love*, ch. 3 : *The Reaction to Ash'arism: Ibn Taymiyya*; ch. 4: *Divine Will and Love in the Theology of Ibn Taymiyya*; ch. 5 : *Ibn Taymiyya on Love between God and Man*, p. 46-91.

19. De gauche à droite : 1. Danseuse, Égypte, XIIe s. (S. OKACHA, *Millénaire*, n° 142) ; 2. Jeune femme tatouée, dessin fâtimide, Égypte, c. 1100 (D. S. RICE, *Drawing*, p. 33) ; 3. Danseuse, coupe, Égypte, XIIe s. (E. ATIL, *Art*, p. 44-45) ; 4. Jeune prince, coupe, Égypte, XIe s. (*Islamic Art and Manuscripts*, Londres, Christie's, 13 Oct. 1998 sale, p. 139, n° 282) ; 5. Joueur de luth, Égypte fâtimide (S. OKACHA, *Millénaire*, n° 138).

» Voilà, par ma vie, ce qu'il en est lorsque le cœur de [l'homme] est asservi à un visage permis. Quant à celui dont le cœur est asservi à un visage interdit – femme ou garçon –, c'est alors le tourment en lequel il n'est pas de rémission. Ces gens-là sont de ceux dont le tourment est le plus grave et la récompense la moindre. Quand le cœur de celui qui est amoureux d'un visage reste attaché à lui, lui est asservi, en lui sont réunies des espèces de mal et de corruption que seul le Seigneur des serviteurs dénombre. S'il parvient à ne pas commettre de turpitude, le fait que son cœur demeure attaché à ce [visage] sans commettre une telle turpitude est, pour lui, plus grandement nuisible encore. [Ce l'est plus grandement] que quelqu'un qui commet une faute, puis s'en repent, et du cœur duquel la trace en disparaît. Ces gens ressemblent à ceux qui sont ivres et aux possédés, ainsi que cela a été dit :

» *Il y a deux ivresses : l'ivresse d'une passion et l'ivresse d'un vin.*

Quand donc se dégriserait celui qui, d'une double ivresse, est atteint ?

» Il a également été dit :

» – Tu es possédé, m'ont-ils dit, par celui pour qui tu as de la passion.

» – L'amour, répondis-je, est plus grave que ce qui frappe les possédés. L'amour..., on ne s'en dégrise jamais alors que le possédé, à l'instant, est terrassé²⁰. »

Heureusement en Islam, en l'occurrence dans l'Égypte du début du VIIIe/XIVe s., la concupiscence des femmes est maintenue dans des limites tolérables par l'usage de l'excision. C'est du moins ce qu'Ibn Taymiyya explique dans un fetwa relatif à cette pratique, en remarquant que, s'il y a plus de turpitudes chez les Mongoles et les Franques – sans doute vise-t-il les femmes des Croisés –, c'est parce qu'elles ne sont pas excisées²¹. Or « l'inexcisée regarde davantage les hommes ». Il n'est pas surprenant, à cet égard, que, dans une page sur l'identité des planètes tutélaires de l'Islam et du Christianisme, il préfère voir Vénus attribuée aux Chrétiens et Jupiter aux Musulmans plutôt que l'inverse²² !

« Question au sujet de la femme : sera-t-elle circoncise ou pas ?

» Réponse. À Dieu la louange ! Oui, elle sera circoncise. Et la circoncire (*khitân*) consiste à [lui] couper la [partie] supérieure de la peau qui est comme la crête d'un coq. Le Messager de Dieu a dit – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – à l'exciseuse²³, à savoir la circonciseuse (*khâtina*) : « Procède légèrement et ne t'acharne pas ! Ce sera plus joli pour l'aspect et, de sa part, mieux considéré chez [son] mari²⁴. » C'est-à-dire : ne coupe pas de manière exagérée. C'est que ce qui est visé, en circoncisant l'homme, c'est le purifier de la souillure retenue sous le prépuce, tandis que ce qui est visé par la circoncision de la femme, c'est équilibrer sa concupiscence (*shahwa*). Lorsqu'elle est inexcisée (*qalfâ'*), elle est en effet en chaleur (*mughatalima*), fortement concupiscente, et c'est pourquoi on dit, pour

20. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. X, p. 185-187 ; trad. MICHOT, *Textes spirituels VII*, p. 12-13.

21. Al-Ghazâlî (*Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 15) est-il plus réaliste en parlant « des mœurs dépravées de nos contemporaines » ?

22. Voir *MF*, t. XXXV, p. 187, trad. MICHOT, *Astrology*, p. 181-182.

23. *al-khâfida*. Litt., « celle qui réduit, diminue, abaisse ».

24. Voir ABÛ DÂ'ÛD, *al-Sunan, Adab* (trad. HASAN, t. III, p. 1451, n° 1888). Selon Abû Dâ'ûd, il s'agit d'un *hadîth* faible et *mursal* (c'est-à-dire que le Prophète y est directement cité par un Suivant, sans l'intermédiaire d'aucun Compagnon).

insulter : « Fils d'inexcisée ! » En effet, l'inexcisée regarde davantage les hommes. Et voilà pourquoi il y a en matière de turpitudes, chez les femmes des Tatars et les femmes des Francs, des choses qui n'existent pas chez les femmes des Musulmans. Lorsqu'il advient qu'on exagère dans la circoncision [de la femme, sa] concupiscence faiblit et, partant, ce qui est visé par l'homme ne se réalise pas parfaitement. Tandis que lorsqu'on coupe sans exagérer, ce qui est visé se produit de manière équilibrée. Et Dieu est plus savant²⁵. »

En fait, Ibn Taymiyya partage les réserves de nombreux penseurs musulmans classiques vis-à-vis de l'amour *'ishq*²⁶. Le *'ishq* est à ses yeux un désordre psychique, une maladie affligeant non seulement l'âme mais le corps, toujours nuisible pour l'amoureux. Même penser au bien-aimé ou simplement l'imaginer sont nocifs. Une passion insatisfaite entraîne souffrance et tourment ; un désir arrivant à ses fins accroît la maladie et la souffrance.

« L'amour (*'ishq*) est une maladie psychique et, quand il est fort, il influe sur le corps et devient une maladie dans le corps : soit une des maladies du cerveau comme la mélancolie – voilà pourquoi il a été dit à son sujet qu'il est une maladie affaire de suggestion (*waswâsî*) pareille à la mélancolie –, soit une des maladies du corps comme la faiblesse, l'amaigrissement, etc. [...]

» Être en contact avec [son] bien-aimé (*ma'shûq*) est nuisible pour l'amoureux (*'âshiq*), qu'il s'agisse de le contempler, de le toucher, de l'entendre. Sont également nuisibles pour lui, même, le fait de penser à lui et le fait de se l'imaginer, alors qu'il le désire passionnément. S'il se voit interdire l'objet de sa passion, il souffre et est tourmenté ; et s'il lui est donné l'objet de sa passion, sa maladie se renforce, causant un accroissement de sa souffrance²⁷. »

L'amour *'ishq* est de surcroît une forme de passion excessive souvent liée à des comportements interdits par la religion. Il y a les relations illicites. Il y a les excès et les injustices de toutes sortes en cas même de relations licites, qu'Ibn Taymiyya évoque fort de son expérience de mufti en matière de cas sociaux. En cas d'amours illégitimes, ce sont des sommets de corruption qui peuvent être atteints, qu'il s'agisse de la religion ou de la réputation des personnes impliquées, de leur esprit ou de leur corps.

« Le terme *'ishq* s'utilise seulement, habituellement, à propos de l'amour d'un homme pour une femme ou un enfant. Il ne s'utilise pas à propos d'un amour comme l'amour des siens et des biens, du pays et d'une position, non plus qu'à propos de l'amour des Prophètes et des vertueux. Il est aussi lié, fréquemment, à un acte interdit, que ce soit par l'amour d'une femme étrangère [à la famille] ou

25. IBN TAYMIYYA, *MaF*, t. I, p. 43-44 ; aussi in *FK*, t. I, p. 273-274, n° 19/35. Sur l'excision dans l'Égypte des Mamlouks, voir A. 'ABD AL-RÂZIQ, *Femme*, p. 205-206.

26. Voir par exemple AL-GHAZÂLÎ, *Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 163-164. Voir aussi les références données dans mon *Pages spirituelles VIII*, p. 17, n. 2, et p. 26, n. 17.

27. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. X, p. 129-130 ; trad. annotée MICHOT, *Pages spirituelles VIII*, p. 17, 26.

d'un enfant – lui sont [alors] liés un regard interdit, un attouchement interdit et d'autres actes interdits²⁸ – ou qu'il s'agisse, pour un homme, d'aimer sa femme ou sa concubine d'un amour qui le fasse sortir [des limites] de la justice ('*adl*), au point qu'il fasse pour elles quelque chose qui n'est pas licite et délaisse quelque chose qui est obligatoire, comme cela arrive fréquemment. Il en vient ainsi à être injuste envers le fils qu'il a de son ancienne épouse, du fait de son nouvel amour, et à accéder à ses requêtes blâmables en faisant des choses qui sont nocives pour lui, s'agissant de sa religion et de sa vie ici-bas. Il lui attribue par exemple en propre un héritage auquel elle n'a pas droit ou donne aux siens, en matière d'autorité et de biens, quelque chose par quoi il transgresse les limites de Dieu. Ou encore il exagère dans ses dépenses pour elle, ou bien il en acquiert la propriété au moyen d'affaires interdites qui sont nocives pour lui, s'agissant de sa religion et de sa vie ici-bas. Ceci pour l'amour ('*ishq*) d'une personne avec qui il est permis à [l'homme] d'avoir une relation sexuelle ! Comment donc, [a fortiori], en ira-t-il de l'amour ('*ishq*) de l'étrangère et des mâles de [tous les] mondes ? Il y aura là, en matière de corruption, des choses que nul ne dénombrera sinon le Seigneur des serviteurs ! Et cela relèvera des maladies qui corrompent la religion de leur victime et sa réputation, qui peuvent ensuite corrompre son intelligence, puis son corps²⁹. »



30

Pour guérir de l'amour '*ishq*, une véritable thérapie s'impose, faite de chasteté du regard, de la parole et de l'action comme de patience, de dissimulation et de silence. Ibn Taymiyya de citer à ce propos la fameuse tradition de l'amoureux mourant martyr parce que resté chaste, discret et patient. Certes, ce *hadîth* est d'une authenticité problématique et, en sa littéralité, il ne peut pas servir d'argument canonique. Sa substance peut

28. « Dieu dit dans le Coran [*al-Nûr* - XXIV, 30] : *Ordonne aux croyants de détourner leur regard et de préserver leur sexe ; cela est plus pur pour eux*. Le Prophète – sur lui la grâce et la paix – a dit également : “ Chacun des fils d'Adam a sa part à l'adultère : les yeux commettent l'adultère par le biais du regard ; les mains commettent l'adultère par le biais du toucher ; les pieds commettent l'adultère en marchant [vers l'objet du désir] ; la bouche commet l'adultère qu'est le baiser. Quant au cœur, il songe [à la chose interdite] et [l']espère ; et c'est le sexe qui vient confirmer tout cela ou le démentir. ” » (AL-GHAZÂLÎ, *Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 168).

29. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. X, p. 131-132 ; trad. annotée MICHOT, *Pages spirituelles VIII*, p. 26-27.

30. Gauche : dame occupée à sa toilette avec une servante ; droite : musiciennes. Iraq, Mossoul, 629/1232 ; d'après M. LANCI, *Trattato*, Pl. vii.

cependant être « récupérée » et prise en considération dans le débat religieux en ce sens que le genre d'amoureux qu'il vise est d'entre « ceux qui craignent et patientent » au sujet desquels le Coran dit, dans une sourate évoquant un amour aussi pur (*Yûsuf* - XII, 90) : « Assurément Dieu ne fait pas se perdre la rétribution des bel-agissants. »

« Quand quelqu'un est éprouvé par l'amour (*'ishq*), reste chaste et patiente, il est récompensé pour sa crainte de Dieu. Dans le *Hadîth*, il est rapporté que « quelqu'un qui aime (*'ashîqa*), reste chaste, cèle [cet amour] et patiente, puis meurt, est martyr ³¹ ». [Ce *hadîth*] est connu, tel que rapporté par Yahyâ l-Qattât d'après Mujâhid, d'après Ibn 'Abbâs, et remontant jusqu'au Prophète, mais il est matière à discussion et on ne le prendra pas comme argument. Par les preuves [fournies par] la Loi on sait cependant ceci : lorsque quelqu'un reste chaste par rapport aux choses interdites – qu'il s'agisse de regarder, de dire et d'agir ³² –, qu'il cèle cela et n'en parle pas – de manière à ce qu'il n'y ait [de sa part], à ce sujet, aucune parole interdite, qu'il s'agisse d'une plainte adressée à une créature, de la manifestation de [quelque] turpitude ou de [quelque] espèce de recherche de l'aimé (*ma'shûq*) –, qu'il patiente dans l'obéissance à Dieu, sans Lui désobéir, et endure patiemment ce qu'il y a en son cœur comme douleur de l'amour (*'ishq*), de même que l'affligé endure patiemment la douleur de l'affliction, cette [personne] est d'entre ceux qui craignent Dieu et patientent. Or, « qui craint Dieu et patiente... Assurément Dieu ne fait pas se perdre la rétribution des bel-agissants ³³. »



« Lorsque quelqu'un reste chaste par rapport aux choses interdites... »³⁴

31. Ce *hadîth* n'est repris dans aucun des neuf recueils canoniques de Traditions du Prophète. Il apparaît pour la première fois dans le *Kitâb al-Zahra - Le Livre de la Fleur* d'Ibn Dâ'ûd d'Iṣfahân (m. 297/910) et a circulé avec diverses chaînes de transmetteurs, les trois noms cités par Ibn Taymiyya étant les autorités le plus souvent invoquées. AL-GHAZÂLÎ (*Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 178) se fonde sur ce *hadîth* sans s'interroger sur son authenticité. Voir aussi mes *Pages spirituelles IX*, p. 18, n. 3.

32. Cf. la sentence attribuée à Abû Sahl : « Il y aura dans cette communauté trois types de gens qu'on appellera sodomites (*lûṭî*) : ceux qui regardent, ceux qui touchent et ceux qui commettent l'acte » (IBN AL-JAWZÎ, *Dhamm*, p. 116). Aussi AL-GHAZÂLÎ, *Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 170.

33. Coran, *Yûsuf* - XII, 90 ; IBN TAYMIYYA, *MF*, t. X, p. 133 ; trad. annotée MICHOT, *Pages spirituelles IX*, p. 18.

34. Femme voilée et médecin. Ms du *Da'wat al-Aṭibbâ' - Banquet des médecins* d'IBN BUTLÂN, Syrie, 672/1273, Milan, Bibl. Ambrosiana.

Loin cependant de notre Docteur l'idée de pousser tout amoureux à mourir martyr ! Dans un fetwa sur les moyens de guérir des « flèches empoisonnées du diable », c'est-à-dire, en termes plus contemporains, d'un coup de foudre, d'une aventure³⁵, la cure qu'il propose est plus diversifiée, plus terre-à-terre et moins léthale. On se mariera ou prendra une concubine. On sera diligent dans ses prières journalières et ses invocations de Dieu, surtout à l'aube. On s'éloignera par tous les moyens de la bien-aimée, pour laisser agir la distance et le temps.

« Au nom de Dieu, le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde.

» La louange à Dieu seul ! La prière et la paix sur celui après qui il n'est plus de prophète !

» Le shaykh, l'imâm, le savant, le savantissime, le Shaykh de l'Islam, Aḥmad Ibn Taymiyya – Dieu sanctifie son esprit ! – fut interrogé à propos de celui qui est victime d'une des flèches empoisonnées du diable.

» Celui qui est victime d'une blessure empoisonnée doit faire en sorte d'extraire le poison et de guérir la blessure, au moyen d'une thériaque (*tiryâq*) et d'un cataplasme (*marham*). Cela suppose [diverses] affaires.

» Il y a notamment se marier ou prendre une concubine (*tasarrâ*)³⁶. Le Prophète a dit – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! : « Lorsque l'un de vous regarde les beautés d'une femme, qu'il revienne vers son épouse (*ahl*)³⁷ ! » Avec elle seulement [convient] en effet un [comportement] semblable à celui qu'il a avec [cette femme]³⁸. Ceci est de ce qui diminue la concupiscence et affaiblit l'amour (*'ishq*).

» Il y a deuxièmement être diligent dans ses cinq prières, ainsi qu'invoquer et supplier [Dieu] au temps de l'aube. Qu'il fasse sa prière le cœur présent, avec humilité, et qu'il multiplie les invocations en disant : « Ô Celui qui retourne les cœurs, affermis mon cœur dans Ta religion ! Ô Celui qui infléchit les cœurs, tourne mon cœur vers Ton obéissance et l'obéissance à Ton Messager³⁹ ! » Quand il est assidu dans l'invocation et la supplication de Dieu, Il détourne son cœur de cela, ainsi qu'Il l'a dit – Très-Haut est-Il ! : « Ainsi [agîmes-Nous] pour détourner de lui le mal et la turpitude. Il était de Nos serviteurs consacrés⁴⁰. »

» Il y a troisièmement s'éloigner de la demeure de cette personne et cesser de fréquenter ceux qui la fréquentent, de manière à ne point entendre de ses nouvelles et à ne tomber ni sur elle-même, ni sur une trace [d'elle]. L'éloignement est une manière de se détourner, et quand le souvenir s'amenuise, la trace faiblit dans le cœur.

» Qu'il accomplisse donc ces affaires, et qu'il observe quelle est sa nouvelle situation. Et Dieu est plus savant⁴¹ ! »

35. « Un saint a dit également : “ Le diable dit à la femme : Tu es la moitié de mon armée, tu es ma flèche que je décoche à coup sûr... ” » (AL-GHAZÂLÎ, *Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 161). Voir aussi mes *Pages spirituelles VIII*, p. 27, n. 22.

36. Sur le concubinage dans l'Islam classique, voir G.-H. BOUSQUET, *Éthique*, p. 109-116 ; mes *Pages spirituelles VIII*, p. 27, n. 21 ; dans l'Égypte mamlouke, voir A. 'ABD AL-RÂZIQ, *Femme*, p. 164-165.

37. Voir MUSLIM, *al-Sahîh, Nikâh* (trad. SIDDÎQÎ, t. II, p. 705, n° 3242) ; ABÛ DÂ'ÛD, *al-Sunan, Nikâh* (trad. HASAN, t. II, p. 576, n° 2146).

38. Traduction incertaine.

39. Voir entre autres IBN ḤANBAL, *al-Musnad*, t. IV, p. 182.

40. Coran, *Yûsuf* - XII, 24.

41. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XXXII, p. 5-6.

Dans ce fetwa, Ibn Taymiyya ne place pas la masturbation au nombre des thérapies qu'il préconise pour le coup de foudre. Dans un fetwa la concernant, il laisse pourtant clairement entendre qu'en cas de risque d'adultère ou de maladie, de l'avis de certaines autorités anciennes, l'onanisme cesse d'être interdit.

« Question au sujet d'un homme que son corps excite. Il se masturbe donc de la main et, à certains moments, colle ses deux cuisses contre sa verge. Il sait que cesser d'agir ainsi [s'obtient] par le jeûne mais il lui est pénible [de jeûner].

» Réponse. Ce qui descend involontairement⁴² comme liquide, il n'y a pas là, pour lui, de péché. Il lui incombe cependant de faire de grandes ablutions (*ghusl*) lorsque l'éjaculat descend. Quand à faire descendre celui-ci volontairement⁴³, en se masturbant de la main, c'est interdit (*harâm*) selon la plupart des ulémas et c'est un des deux avis rapportés à propos d'Ahmad [Ibn Hanbal] ou, plutôt même, le plus obvie des deux – dans un avis aussi rapporté [de lui], c'est réprouvé (*makrûh*).

» Si pourtant il est contraint à [l'onanisme] – par exemple s'il a peur de commettre un adultère s'il ne se masturbe pas ou s'il a peur d'être malade –, il y a à ce propos deux choses bien connues qui sont dites par les ulémas. [Divers] groupes des [pieux] anciens (*salaf*) et de ceux qui les ont suivis (*khalaf*) l'ont autorisé en une telle situation tandis que d'autres l'ont prohibé. Et Dieu est plus savant⁴⁴ ! »

Ces textes relatifs à la femme, à l'amour, à la sexualité aident à mieux comprendre la personnalité d'Ibn Taymiyya. L'idée qu'il se fait des femmes est empreinte de méfiance et de suspicion. L'amour humain, qu'il aborde surtout à travers la passion et les excès du *'ishq*, lui apparaît essentiellement négatif, malsain, destructeur, et il lui préfère les amours chastes, à la façon 'udhrite, d'un Majnûn pour Laylâ – ce qui est quand même inattendu dans le chef d'un des principaux inspirateurs de l'islamisme radical contemporain... Une telle approche de l'amour était sans doute dans l'air du temps. On pourrait même se demander la part qu'y ont certaines conventions de littérature. Il n'en demeure pas moins qu'à travers ces écrits du Shaykh de l'Islam, c'est un caractère particulièrement ardent qui transparait, une passion et une fièvre, contenues certes mais semblant toujours prêtes à déborder, une dialectique de sentiments exacerbés, la contradiction de désirs antagonistes, érotiques autant que mystiques. Comme si une vie mariée harmonieuse, dans les limites de la religion et le respect mutuel, sans excès ni déviance, lui semblait impossible à mener en parallèle avec une vie de piété. Tout le contraire, en somme, d'une personnalité comme celle d'Avicenne par exemple, qui ne

42. Litt., « sans choix de sa part ».

43. Litt., « par un choix de sa part ».

44. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XXXIV, p. 230 ; aussi in *FK*, t. I, p. 302-303, n° 38/54. « Le célibataire tourmenté par la chair oscille entre trois maux dont le moindre est d'épouser une esclave [...], et le pire est la fornication, la masturbation occupant en quelque sorte une place intermédiaire » (AL-GHAZÂLÎ, *Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 45).

semble avoir trouvé aucune contre-indication à intégrer dans sa vie de croyant une activité sexuelle dont son disciple biographe se plaît à souligner l'intensité⁴⁵... (ou vice versa).

D'autres textes devraient bien sûr être pris en considération pour corroborer et affiner le portrait ici suggéré d'une personnalité tourmentée entre les extrêmes de la concupiscence et de l'ascèse. Un psychologue ne devrait cependant pas manquer d'être déjà intéressé par le cas. Ibn Battûta écrit qu'Ibn Taymiyya avait « quelque chose à la tête » (*fî 'aqli-hi shay'*, « a screw loose » selon D. Little⁴⁶). Que le voyageur ait ou non effectivement pu voir et entendre le théologien⁴⁷ importe peu à ce sujet. Peut-être en effet rapporte-t-il correctement l'idée qu'on se faisait du Shaykh de l'Islam à Damas quand il y séjourna.

Plus intéressant même que le témoignage d'Ibn Battûta pourrait par ailleurs être pour l'analyste l'intense amour d'Ibn Taymiyya pour sa mère. Comme « le paradis est sous les pieds des mères », la vénération de celles-ci est pour le moins naturelle en Islam. Combien de lettres de théologiens musulmans à leur maman la littérature préserve-t-elle cependant⁴⁸ ? Or la correspondance⁴⁹ de notre Docteur comprend non seulement des lettres à ses frères mais aussi, curieusement, une missive à

45. Voir W. E. GOHLMAN, *Life*, p. 81-83. Voir aussi ce passage de *L'Engagement* d'Avicenne : « Quant aux plaisirs, ils y auront recours pour assurer le bien-être (*islâh*) de leur nature ou perpétuer (*ibqâ'*) [leur] personne, [leur] espèce ou [leur] manière de se conduire (*siyâsa*), alors même que la chose, lorsqu'on y a recours, obsède (*khâtîr*) l'esprit. Ce sera donc l'âme rationnelle qui régira (*mudabbir*) [ces plaisirs], et non les puissances concupiscibles qui y inviteront. Dans ce dernier cas, l'âme rationnelle suivrait [en effet] ces [puissances] mais se ferait une excuse de telles causes. Il convient au contraire qu'elle s'ingénie à faire de la disposition de certains des plaisirs, du fait de leurs essences, une affaire naturelle pour l'âme. » (trad. MICHOT, *Lettre*, p. 123-124).

On pourrait se demander si l'insistance d'al-Jûzjânî sur l'intensité de la vie sexuelle d'Avicenne ne relève pas de la même entreprise d'apothéose de son maître, relayant les habitudes d'auto-promotion de ce dernier, qui le conduit par ailleurs à vanter ses extraordinaires capacités intellectuelles – d'apothéose ou, plus correctement, d'« apoprophétose », la référence n'étant en l'occurrence nul autre que Muḥammad, « l'Homme parfait » non seulement du fait de sa « puissance sainte » (*quwwa qudsiyya*) d'intuition (*ḥads*) mais de la force qui lui permet d'« à la fois concilier les vertus de l'adoration et les mérites du mariage. Aussi ni ses neuf épouses, ni le commerce qu'il entretenait avec elles ne l'empêchèrent-ils jamais de se vouer totalement à Dieu » (AL-GHAZÂLÎ, *Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 68-69).

46. D. P. LITTLE, *Screw loose*, p. 95.

47. Sur cette question, voir D. P. LITTLE, *Screw loose*, p. 97-98 ; A. ALLOUCHE, *Study*, p. 284-290.

48. Sur l'amour des mères à l'époque des Mamlouks, voir A. 'ABD AL-RÂZIQ, *Femme*, p. 189-190.

49. Voir ABU AMMAR, *Letters* – traductions non-académiques, à usage pastoral musulman, communautaire et piétiste. La lettre d'Ibn Taymiyya à sa mère est la première du recueil.

celle qu'Ibn Kathîr appelle « la vertueuse shaykha (*al-shaykhat al-sâliha*⁵⁰) Sitt al-Mun'im, fille de 'Abd al-Rahmân b. 'Alî b. 'Abdûs⁵¹ », sa mère.

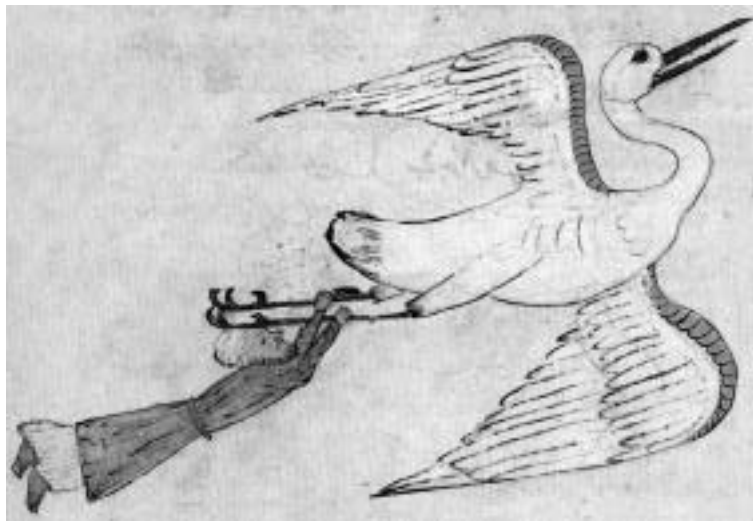
« D'Ahmad Ibn Taymiyya à [sa] bienheureuse mère (*wâlida*) – Dieu lui rafraîchisse les yeux de Ses grâces, répande abondamment sur elle Ses largesses et la rende d'entre les meilleures de Ses esclaves (*ama*) et de Ses servantes !

» La paix soit sur vous, la miséricorde de Dieu et Ses *barakas* !

» Nous louons devant vous le Dieu en dehors de qui il n'est point de dieu. D'être loué Il est digne et sur toute chose Il est puissant. Nous Lui demandons de prier sur le sceau des prophètes et l'imâm des craignants-Dieu, Muḥammad, Son serviteur et Son Messager – Dieu prie sur lui et sur sa famille, et leur donne une paix complète !

» Je vous écris au sujet de grâces immenses qui [nous] viennent de Dieu, de mannes généreuses et de présents considérables pour lesquels nous remercions Dieu. Nous Lui demandons [pourtant de nous accorder] plus encore de Sa faveur. Les grâces de Dieu, chaque fois qu'elles viennent, croissent et augmentent [en effet], et Ses appuis abondent trop pour être dénombrés !

» Vous le savez, nous ne séjournons pour le moment en ces contrées⁵² que pour des raisons impérieuses, [d'une telle nature] que, si nous les négligions, les affaires de la religion et de la vie ici-bas, en ce qui nous concerne, se gâteraient. Par Dieu, nous ne choisissons pas d'être [ainsi] loin de vous et, si les oiseaux nous transportaient, nous nous en irions vers vous ! L'absent, cependant, a avec lui de quoi l'excuser et vous-même, si vous étiez au courant du secret (*bâṭin*) des choses – à Dieu la louange ! –, en ce moment vous ne choisiriez rien que cela.



« Si les oiseaux nous transportaient, nous nous en irions vers vous !... »⁵³

50. Sur ce titre indiquant une autorité en matière de soufisme et la vertu, voir A. 'ABD AL-RÂZIQ, *Femme*, p. 107.

51. IBN KATHÎR, *Bidâya*, t. XIV, p. 81 : « Elle vécut plus de soixante-dix ans et n'eut jamais de fille. Elle mourut le mercredi 20 Shawwâl [716 / 5 janvier 1317] et fut enterrée au [cimetière des] soufis. Beaucoup de gens, une grande foule assistèrent à ses funérailles. Dieu lui fasse miséricorde ! »

52. En Égypte (cf. IBN 'ABD AL-HÂDÎ, *'Uqûd*, p. 257), à une date qu'il est difficile de préciser entre 700/1300 (son premier séjour dans la vallée du Nil) et 716/1317 (mort de sa mère).

53. Miniature d'AL-QAZWÎNÎ, *'Ajâ'ib al-Makhlûqât*, Iraq, fin du XIVe s. ; E. ATIL, *Art*, p. 125.

» Nous n'avons pas décidé de séjourner et de résider ici, [ne serait-ce qu']un seul mois. Bien au contraire, chaque jour, nous demandons à Dieu ce qui vaut le mieux pour nous et pour vous⁵⁴. En L'invoquant, demandez-Lui pour nous ce qu'il y a de mieux. Nous demandons au Dieu Grand de choisir pour nous, pour vous et pour les Musulmans, les choses comportant ce qu'il y a de mieux – en bien et en intégrité ! Dieu a pourtant [déjà] ouvert [pour nous], s'agissant des portes du bien et de la miséricorde, de la guidance et de la *baraka*, des choses inconcevables et inimaginables...⁵⁵

» À tout instant, nous, nous nous préoccupons de nous mettre en route et demandons au Dieu Loué et Très-Haut ce qui vaut le mieux. Que personne ne soit donc d'opinion que, à être près de vous, nous préférierions jamais une des affaires de la vie d'ici-bas. Bien plus, nous ne préférierions même pas une des affaires de la religion en comparaison de laquelle il serait plus important d'être auprès de vous ! Il [se passe] néanmoins, ici, des affaires graves [et de nature], nous le craignons, à nuire à notre personne et à la collectivité si nous les négligeons. Le témoin voit en effet des choses que l'absent ne voit pas.

» Ce qui [vous] est demandé [par nous], c'est beaucoup d'invocations, de demandes à Dieu de ce qu'il y a de mieux. Dieu sait en effet, tandis que nous ne savons pas, et Il décrète, tandis que nous ne décrétons pas. Il est le Très-Savant des choses qui nous échappent. Le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – a dit : « Du bonheur du fils d'Adam relève le fait de demander à Dieu ce qui vaut le mieux et d'être content de ce que Dieu lui donne en partage. Du malheur du fils d'Adam relève le fait d'arrêter de demander à Dieu ce qui vaut le mieux et de s'irriter de ce que Dieu lui donne en partage⁵⁶. »

» Le marchand⁵⁷ voyagera [avec nous]. Il craint cependant d'avoir perdu une partie de son argent et il a besoin de prolonger [un peu] son séjour afin de la recouvrer. La situation en laquelle nous nous trouvons est quelque chose d'indescriptible. Et il n'est de puissance et de force qu'en Dieu ! »

» La paix soit sur vous, la miséricorde de Dieu et Ses *barakas*, abondamment, abondamment, ainsi que sur le reste de ceux qui sont à la maison, les grands et les petits, et sur le reste des voisins, de la famille et des amis, un à un.

» À Dieu la louange, le Seigneur des mondes ! Dieu prie sur Muḥammad, sa famille et ses compagnons, et leur donne une paix complète⁵⁸ ! »

La manière dont Ibn Taymiyya écrit à sa mère ne trompe pas : l'affection qu'il a pour elle est des plus profondes. Ainsi rien dans la vie ne lui est-il plus cher qu'être auprès d'elle. Plusieurs affaires religieuses mêmes sont moins importantes... Si les oiseaux pouvaient le transporter, il la rejoindrait immédiatement... De Dieu, ce n'est pas seulement la miséricorde qu'il appelle sur elle mais Ses « *barakas*, abondamment, abondamment »...

54. Sur la prière d'*istikhâra*, « demande de ce qu'il vaut mieux faire », voir IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XXV, p. 199-200 ; trad. MICHOT, *Pages spirituelles XIII*, p. 11.

55. Litt., « qui ne passeraient pas par l'esprit ni ne tourneraient en l'imagination ».

56. Voir entre autres IBN ḤANBAL, *al-Musnad*, t. I, p. 168.

57. Sans doute Zayn al-Dîn 'Abd al-Raḥmân, un frère d'Ibn Taymiyya, né comme lui à Harrân, en 663/1265, qui était commerçant. Il mourra en Dhû l-Qa'da 747/1347. Voir H. LAOUST, *Essai*, p. 147 ; *Biographie*, p. 157.

58. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XXVIII, p. 48-50 ; aussi in IBN 'ABD AL-HÂDÎ, *'Uqûd*, p. 257-259.

Plus encore que le témoignage d'Ibn Battûta, une lettre chargée d'autant d'émotion est le type même de document à examiner avec la plus extrême prudence et Dieu seul sait ce qui peut en être objectivement déduit. Suffirait-elle par exemple, une fois jointe aux textes présentés plus haut, pour suggérer au psychologue l'hypothèse d'une inclination homosexuelle sublimée avec plus ou moins de succès ? Je n'ai personnellement aucune expertise en la matière et ne puis donc faire plus que laisser une telle question à des spécialistes. Pour ce qui est de l'opinion d'Ibn Taymiyya même sur l'homosexualité, sa stricte rigueur de canoniste ne l'empêche pas d'être pragmatique.

« Il fut aussi interrogé à propos des [homosexuels] actif et passif. Après qu'on les a attrapés, que faut-il leur [faire] ? Qu'est-ce qui les purifie ? Et qu'auront-ils comme intention lorsqu'ils se purifient ?

» [Les partenaires] actif et passif doivent tous deux être tués par lapidation, qu'ils soient de bonne réputation (*muhsan*) ou qu'ils ne le soient pas, du fait qu'il est rapporté dans les *Sunan*, à propos du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, qu'il a dit : « Celui que vous trouvez en train de commettre l'acte du peuple de Loth, tuez-le, l'actif et le passif ⁵⁹ ! » ; du fait aussi que les Compagnons du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – se sont accordés sur leur exécution à tous deux.

» Tous deux doivent se purifier par de grandes ablutions. L'impureté (*janâba*) s'enlève en effet par de grandes ablutions. Ils ne se purifieront cependant de la souillure du péché qu'en se repentant (*tawba*). Tel est le sens des [paroles ainsi] rapportées : « S'ils faisaient tous deux de grandes ablutions avec de l'eau, ils auraient pour seule intention d'enlever l'impureté et de s'autoriser [à nouveau] la prière ⁶⁰. »

Si deux partenaires homosexuels sont pris sur le fait, ils doivent donc mourir par lapidation. Dans le cas contraire, qu'ils fassent de grandes ablutions pour pouvoir prier à nouveau et se repentent de leur péché. On ne manquera pas de se souvenir à ce sujet que le Shaykh de l'Islam considère qu'être obsédé par un amour exclusivement « platonique » peut être plus nocif que commettre une faute, puis s'en repentir et en voir la trace disparaître du cœur⁶¹.

La psychologie n'est probablement pas une science très exacte et, en comparaison, l'astrologie présente l'insigne avantage de se référer, elle, à

59. Voir entre autres ABÛ DÂ'ÛD, *al-Sunan*, *Hudûd*, trad. HASAN, t. III, p. 1245, n° 4447 ; AL-TIRMIDHÎ, *al-Sunan*, *Hudûd*, éd. 'UTHMÂN, t. III, p. 8, n° 1481 ; IBN HANBAL, *al-Musnad*, t. I, p. 300.

60. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XXXIV, p. 181-182.

61. Voir le passage de *MF*, t. X, p. 187, traduit plus haut, p. 5. Sur l'homosexualité et la pédérastie dans l'Islam classique et leur interdiction par la religion, voir AL-GHAZÂLÎ, *Vertus*, trad. DESMAZIÈRES, p. 168-171 ; IBN AL-JAWZÎ, *Dhamm*, p. 198-209 ; S. O. MURRAY - W. ROSCOE (éd.), *Homosexualities* ; J. W. WRIGHT - E. K. ROWSON (éd.), *Homeropticism* ; dans l'Égypte mamlouke, A. 'ABD AL-RÂZIQ, *Femme*, p. 183.

des objets clairement perceptibles pour peu qu'on lève les yeux vers le ciel. En tout état de cause, pour ce qui est de comprendre les motifs du célibat d'Ibn Taymiyya, la science des astres semble offrir une piste qu'il convient peut-être de ne pas récuser a priori ; ne serait-ce que parce que l'intéressé, alors même qu'il consacre plusieurs écrits à réfuter l'astrologie⁶² et juge que « the things known to have real influence on a [new-born] are things such as the circumstances of the parents and of the country in which he lives », n'exclut point que les influences des planètes « constitute a tiny fraction of the sum of the causes » à l'œuvre dans le destin d'un homme⁶³. (Comme quoi on ne naît pas à Harrân sans en garder un petit quelque chose ! ...)



*Le Verseau*⁶⁴

Né le 10 ou le 12 Rabî' I 661, c'est-à-dire le 22 ou le 24 janvier 1263, le Shaykh de l'Islam vint au monde sous le signe du Verseau. Comme autres natifs de ce signe associant intuitifs, utopistes, idéalistes et irréalistes, penseurs originaux croyant en leurs idées, hommes libérés du monde et adeptes du non-attachement, on pourrait citer les noms de Galilée et Darwin, Jules Verne et Mozart, Prévert et Simenon, Maître Eckart et François d'Assise. Plus directement relatif à notre propos est le fait que, de l'avis de Cl. Darche, « tout devient, dès que l'on parle d'amour, très compliqué avec le Verseau ! Il n'aime rien tant que sa chère liberté et ne

62. Voir les textes traduits in MICHOT, *Astrology, Astrologie*.

63. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XXXV, p. 178 ; trad. MICHOT, *Astrology*, p. 168.

64. *Kitâb al-bulhân*, ms. Oxford, Bodleian Library, Or. 133, fol. 21 v. ; voir S. CARBONI, *Kitâb*, ill. 11.

comprend pas pourquoi il faudrait l'aliéner à une seule personne. D'ailleurs, il n'est pas rare de le voir prendre la fuite dès qu'on lui parle d'engagement ou de mariage, quitte à ce qu'il le regrette amèrement par la suite. Jeune, il s'amourachera de femmes belles et inaccessibles, un peu pestes, ou déjà prises, ce qui lui permettra de naviguer entre les unes et les autres, à moins qu'il ne tombe amoureux d'une de ces superbes créatures et ne souffre... quelque temps ! [...] Il préférera toujours l'union libre à un mariage en bonne et due forme. C'est un homme charmant, pas du tout misogyne [...] Son problème résidera dans son incapacité à se priver de nouvelles rencontres et il ne faut surtout pas lui demander d'être fidèle⁶⁵ ! » Cette analyse d'un astrologue contemporain pêche-t-elle à force de vouloir trop en dire ? Qu'on revienne alors vers l'an mil et entende l'avis, sobre et bref mais catégorique, d'un spécialiste incontesté, Abû l-Rayhân al-Bîrûnî : quand il passe en revue les qualités morales et les comportements des natifs de chacun des signes du Zodiaque, '*aff*', « chaste », « continent », est un qualificatif qu'il emploie exclusivement à propos du Verseau⁶⁶.

Tout riche d'enseignements qu'elle s'avère au sujet de notre théologien, une telle approche astrologique de son célibat est-elle incompatible avec le sérieux requis d'un travail académique ? Si c'est le cas, que le lecteur surpris et réprobateur veuille bien mettre pareille faute de lèse-scientificité au compte d'une trop longue fréquentation du plus grand maître des lettres arabes anciennes. Ce n'est en effet nul autre qu'al-Jâhîz (IIIe s. / IXe s.) qui, lassé et irrité des conversations, dissertations et autres tartuferies de beaucoup de ses contemporains, insiste sur la nécessité de mêler humour et sérieux pour enseigner sans fatiguer...⁶⁷

Ceci étant dit, et quelle que soit la nature véritable, psychologique, astrologique ou autre, des raisons du célibat de notre vieux-garçon de shaykh damascain, demeure le paradoxe d'un uléma figurant parmi les grands noms de l'histoire de l'Islam et ayant contrevenu jusqu'au trépas à une des règles fondamentales de l'art de vivre instauré par le Messager. Ses œuvres permettent-elles d'entrevoir comment, personnellement, intel-

65. Cf. DARCHE, *Livre*, p. 145.

66. A. R. AL-BÎRÛNÎ, *Tafhîm*, éd. et trad. WRIGHT, p. 217. À propos des femmes il est vrai, al-Bîrûnî remarque quelques pages auparavant (p. 214) : « With regard to the conduct of women, Taurus, Leo, Scorpius and Aquarius denote reserve ('*iffa* ; même radical '*FF*' que '*aff*') and abstinence (*hasâna*) ». Sa source est indubitablement le *Mudkhal* du grand Abû Ma'shar al-Balkhî (m. 272/886) : « Signa significantia honestatem (*hasâna*) mulierum et religionem earum [ac probitatem] ('*iffa*) sunt Taurus ac Leo, Scorpio et Aquarius » (*Mudkhal*, VI, 15, éd. LEMAY, t. III, p. 405 ; trad. JEAN DE SÉVILLE, éd. LEMAY, t. V, p. 253).

67. Voir entre autres Ch. PELLAT, *Seriousness*.

lectuellement et religieusement, il se situa vis-à-vis d'une telle contradiction ? Divers écrits me semblent à cet égard mériter de retenir ici l'attention. Un premier texte confirme en effet explicitement qu'Ibn Taymiyya ne reconnaît aucun bénéfice spirituel au célibat ; que du contraire ! Il s'agit d'un *fetwa* sur la licéité de stipuler, dans la constitution d'un *wakif* à fonction éducative, spirituelle ou relative au *jihâd*, que les bénéficiaires en soient célibataires⁶⁸. Il est catégorique : une telle condition est totalement contraire à la *Sharî'a*.

« Mettre comme condition, [dans la constitution d'un *wakif*, que ses bénéficiaires] soient célibataires (*ta'azzub*) et mènent une vie monacale (*rahbâniyya*)⁶⁹, ce qui correspond le plus au Livre et à la Tradition (*sunna*), c'est qu'il n'est valide de le faire en aucune situation, ni à l'égard de ceux qui se consacrent à la science, ni à l'égard de ceux qui se consacrent à l'adoration, ni à l'égard de ceux qui se consacrent au *jihâd*. La plupart des créatures ont en effet des passions et copuler (*nikâh*), dans leur cas, lorsqu'elles sont à même de le faire, est soit nécessaire, soit préférable. S'il s'agit donc de mettre comme condition, dans le cas de ces gens, d'être célibataires, c'est en contradiction avec la Loi.

» S'il est dit que ceux qui sont visés par un [tel] célibat sont ceux pour qui il n'est pas préférable de copuler, selon certains adeptes du savoir, les jeunes échappent en général à une telle condition. Or c'est surtout à eux qu'il y a l'espoir d'être utile, en leur donnant un enseignement. C'est donc comme si [le fondateur du *wakif*] disait : « Je constitue surtout ce *wakif* pour les étudiants à qui il n'y a pas l'espoir d'être utile » ! Lorsque de l'argent arrivait au Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, il le partageait ainsi : deux parts pour celui qui avait une famille, une part pour le célibataire. Comment donc celui qui a une famille ferait-il l'objet d'une discrimination ? Il a aussi dit, à ses compagnons qui s'adonnaient à l'étude et à l'adoration : « Ô vous les jeunes, celui d'entre vous qui est à même de cohabiter, qu'il se marie ! Cela fait mieux baisser le regard et préserve mieux le sexe⁷⁰. » Comment donc dira-t-on à ceux qui s'adonnent à l'étude et à l'adoration « Ne vous mariez pas ! » alors que le Législateur a poussé et incité à le faire ? « Pas de monachisme (*rahbâniyya*) en Islam⁷¹ », a-t-il dit. Comment, dès lors, serait-il valide de mettre comme condition, [pour les bénéficiaires d'un *wakif*], de mener une vie monacale (*rahbâniyya*) ?

» Estimer que le célibat constitue une meilleure aide en cas de ruse de Satan, d'étude et d'adoration, est une erreur, et va à l'encontre de la Loi et des faits concrets. L'absence de célibat constitue, bien au contraire, une meilleure aide en cas de ruse de Satan. Et aider ceux qui s'adonnent à l'adoration et à l'étude est plus aimé de Dieu et de Son Messager qu'aider ceux d'entre eux qui mènent une vie monacale (*rahbâniyya*)⁷². »

68. Ce fut par exemple le cas lorsque le shâfi'ite Najm al-Dîn 'Abd Allâh al-Badharâ'î (m. 655/1257) fonda à Damas la *madrasa* portant son nom : il avait stipulé que son directeur-résident devrait garder le célibat. Voir L. POUZET, *Damas*, p. 154.

69. Sur la problématique du monachisme en Islam, voir mon N. LEBATELIER, *Statut*, p. 9-17.

70. Voir plus haut, note 13.

71. Sur ce *hadîth*, comme tel absent des neuf recueils canoniques de traditions, voir mon N. LEBATELIER, *Statut*, p. 10, n. 5.

72. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XXXI, p. 62-63.



Le Prophète mariant sa fille Fâtîma à 'Alî ⁷³

Pour comprendre le célibat du Shaykh de l'islam, il serait donc vain de faire intervenir toute idée que ce soit de consécration ou, en supposant que le concept même ait un sens en Islam, de sacerdoce. Il n'y a pas de *rahbâniyya* en Islam et, pour résister au démon, le mariage, tel que vécu et promu par Muḥammad, s'avère beaucoup plus utile qu'un célibat de type monacal chrétien. Ibn Taymiyya le confirme en divers passages de *L'exigence de s'en tenir à la Voie droite pour s'opposer aux compagnons de la Géhenne*.

« Dieu sait combien des groupes de Musulmans ont souffert de cette *rahbâniyya* innovée ! »

« Croire dans le Prophète, c'est le juger véridique, lui obéir et suivre sa voie (*sharî'a*). Il y a en cela opposition au monachisme (*rahbâniyya*) car [le Prophète] n'a pas été mandé avec celui-ci ; bien plutôt, il l'a prohibé. »

« Ne soyez pas sévères avec vous-mêmes car Dieu serait sévère avec vous. Il y a des gens qui furent sévères avec eux-mêmes, aussi Dieu fut-Il sévère avec eux. Voilà ce qui reste d'eux, dans les ermitages et dans les couvents : « de la dévotion (*rahbâniyya*) dont ils firent une nouveauté – Nous ne la leur avons pas prescrite ⁷⁴. Dans ce *ḥadīth*, le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – a prohibé d'être sévère, s'agissant de la religion, en ajoutant des choses à ce qui est prévu par la Loi (*mashrû'*). La sévérité consiste tantôt à considérer quelque chose qui n'est ni obligatoire ni préférable, s'agissant des actes d'adoration, comme étant obligatoire et préférable, et tantôt à considérer quelque chose qui n'est ni interdit ni répréhensible, s'agissant des bonnes choses, comme étant interdit et répréhensible. Cela s'explique par le fait que ceux qui, parmi les Nazaréens, furent sévères avec eux-mêmes, Dieu fut pour cela sévère avec eux, tant et si bien

73. *Siyer-i Nebi*, ms. Dublin, Chester Beatty Library, T. 419, fol. 24 b ; voir Z. TANINDI, *Siyer*, Pl. 52.

74. Sur ce *ḥadīth*, voir mon N. LEBATELIER, *Statut*, p. 12.

que l'affaire mena à ce qu'ils pratiquent comme *rahbâniyya* innovée. Il y a en ceci un éveil de l'attention sur la répulsion du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – face à [tout] ce qui ressemblerait à ce que les Nazaréens pratiquent comme *rahbâniyya* innovée, quand bien même beaucoup de nos adorateurs [musulmans] sont tombés en certaines de ces choses. »

« La *sunna* du [Prophète], qui consiste à être modéré (*iqtiṣād*) en ce qui concerne l'adoration et l'abandon des passions, est meilleure que le monachisme (*rahbâniyya*) des Nazaréens, qui consiste à abandonner l'ensemble des passions – le coït, etc. – et à exagérer en ce qui concerne les actes d'adoration – le jeûne et la prière. Par l'interprétation, et du fait d'une absence de savoir, un groupe de docteurs du *fiqh* et d'adorateurs [musulmans] se sont [pourtant] opposés à ceci⁷⁵. »



Moine⁷⁶

Dans une telle optique, quelle possibilité reste-t-il objectivement à Ibn Taymiyya d'expliquer sa situation personnelle sinon en y reconnaissant humblement une déficience, une imperfection dans son propre parcours religieux ? Et de fait, c'est bien ainsi qu'il semble avoir pu gérer dans son vécu le paradoxe de son célibat d'uléma. À tout le moins est-ce ce qu'il laisse entendre dans un texte qui, sans se rapporter à lui en particulier, correspond bien à sa situation. Vu la nature désobéissante et rebelle de l'âme, il est parfois impossible d'être vertueux et d'œuvrer éthiquement sans lui faire aucune concession, en termes de travers dont la malignité est moindre que le bien poursuivi. Les hommes étant ce qu'ils sont, leur quête de la perfection implique non seulement un effort constant mais une certaine indulgence et divers compromis avec les dimensions moins

75. IBN TAYMIYYA, *Iqtidâ'*, p. 9, 92, 103, 105 ; trad. anglaise de ces passages in M. MEMON, *Struggle*, p. 96, 154, 156, 157.

76. *Kitâb al-bulhân*, ms. Oxford, Bodleian Library, Or. 133, fol. 37 r. ; voir S. CARBONI, *Kitâb*, ill. 34.

nobles de leur être. En bref, la vertu a très souvent un prix et multiples sont les domaines où cette règle se vérifie. Les émirs et les politiques se livrent à la corruption, à la mégalomanie, à la concussion, etc. Les combattants du *jihâd* se permettent de massacrer avec furie. Les Docteurs en jurisprudence (*fiqh*) se laissent aller à des avis individuels (*ra'y*) et les Docteurs en fondements de la religion (*uṣūl al-dīn*) cèdent au verbiage théologique (*kalâm*) – de même aussi que, peut-être, certains académiques s'adonnent à l'ironie voltairienne ou aux spéculations astrologiques... Enfin, dans une vie de piété et de science, d'aucuns s'abandonnent à « une espèce de monachisme » (*rahbâniyya*) en ne se mariant pas.

Parfois, « il est possible [à l'individu] d'accomplir les bonnes actions sans commettre de mal mais, néanmoins, au prix d'un effort pénible pour lequel son âme ne lui obéit pas, ou avec, de la part de sa nature, une répugnance telle que son âme ne lui obéit pas pour l'accomplissement de ces bonnes actions de grande valeur, qui [lui] sont ordonnées de manière obligatoire ou recommandée, s'il ne lui autorise pas des choses qu'elle aime, parmi certaines des affaires prohibées dont la mauvaiseté est inférieure à l'utilité de la bonne action [en question]. Ce type [de choses] se produit souvent parmi les détenteurs de l'émirat, les politiques et ceux qui mènent le *jihâd*, les gens de science, les juges et les théologiens, les dévots et les mystiques, le commun aussi.

» C'est par exemple le cas de celui à qui son âme n'obéit pas pour ce qui est d'assumer les fonctions (*maṣâlih*) de l'émirat – la commanderie du convenable et la prohibition du répréhensible, l'exécution des sanctions, assurer la sécurité des routes, le *jihâd* contre l'ennemi, le partage des ressources – sinon en s'octroyant des prérogatives interdites : l'accaparement d'une partie des ressources, l'imposition de son leadership aux gens, la complaisance dans le partage [des biens] et les autres [méfaits] des passions. Semblablement pour le *jihâd* : son âme ne lui obéit, en ce qui le concerne, qu'au prix d'une espèce de furie (*tahawwur*). S'agissant de la science, son âme ne lui obéit, pour ce qui est de pratiquer vraiment la science de la jurisprudence (*fiqh*) et des fondements de la religion, qu'au prix d'une espèce de choses interdites – l'avis [individuel] (*ra'y*) et le verbiage théologique (*kalâm*). Et pour ce qui est de pratiquer vraiment la science de l'adoration dictée par la Loi (*al-'ibâdat al-mashrû'a*), ainsi que de [posséder vraiment] la connaissance qu'il [nous] est ordonné [d'acquérir], son âme ne lui obéit qu'au prix d'une espèce de monachisme (*rahbâniyya*)⁷⁷. »

Ce texte me semble fournir la clef que nous cherchions. Le célibat n'est en aucun cas un type de vie qu'Ibn Taymiyya recommanderait comme voie pour se rapprocher de Dieu, l'imposer comme discipline spirituelle est une erreur et lui-même ne cesserait jamais de pousser les gens à convoler. Il est par ailleurs totalement conscient de ses propres limites et manquements à ce propos. Il n'entend pas les dissimuler, il n'entend pas nier l'imperfection que son célibat constitue dans son propre parcours religieux. Tout comme la corruption des autorités, la furie des

77. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XXXV, p. 30.

combattants, le *ra'y* et le *kalâm* des Docteurs, une telle *rahbâniyya* est un écart par rapport à l'idéal musulman, une forme de désobéissance (*ma'siyya*), une faute⁷⁸. S'il la présente comme un effet secondaire, pervers, constituant dans certains cas le prix à payer pour pouvoir mener une vie de piété et de science, c'est dans l'espoir de l'indulgence divine au Jour du Jugement, non pour la légitimer et l'intégrer dans un programme de vie spirituelle. Ce serait en effet une faute plus grave encore que son manquement à la *sunna* du mariage car cela conduirait à substituer l'innovation (*bid'a*) à la désobéissance.

Or, « l'innovation (*bid'a*) est plus aimée d'Iblîs que la désobéissance (*ma'siyya*). Celui qui désobéit sait en effet qu'il est désobéissant et il se repent, tandis que l'innovateur compte ce qu'il fait comme étant un acte d'obéissance et il ne se repent pas⁷⁹. »

Quelle qu'ait été, sur le célibat d'Ibn Taymiyya, l'influence véritable de son inconscient ou des planètes, c'est à mes yeux cette humble reconnaissance de ses propres faiblesses, alliée par ailleurs à une stricte obédience à la religion, qui fait de lui un des plus grands Shaykhs de l'Islam.

78. L'approche d'Ibn Taymiyya me semble de ce point de vue beaucoup plus intéressante – et fidèle à l'esprit de l'Islam – que l'explication proposée par 'A. F. Abû Ghudda pour justifier de manière générale le célibat des ulémas auxquels il consacre son ouvrage : « Les ulémas célibataires qui seront évoqués dans ce livre ne restèrent pas célibataires par *rahbâniyya* en matière de religion, non plus que par ignorance de ce qui est requis (*matlab*) par la prime nature (*fitra*), mais pour la seule raison qu'ils choisirent [d'honorer] certaines requêtes (*matlûb*) plutôt que d'autres », à savoir les exigences de la science plutôt que celles de leur nature humaine ('*Ulamâ*', p. 9). Ibn Taymiyya ne dit pas qu'il a préféré un bien – la quête du savoir et de la piété – à un autre – le mariage – mais qu'il n'a pas pu se dévouer à cette quête sans succomber par ailleurs à l'imperfection du célibat. Il ne compare donc pas un moindre bien – « le bien du mariage » – à un bien plus grand – « le bien du savoir » – comme le fait 'A. F. Abû Ghudda ('*Ulamâ*', p. 99) mais, ainsi qu'il l'écrit lui-même, une chose « prohibée » – « une espèce de *rahbâniyya* » – à une bonne action – l'adoration et la connaissance prescrites par la Loi – ; et ce n'est pas parce que la « mauvaieseté » de cette chose prohibée est « inférieure à l'utilité de la bonne action [en question] » qu'elle perdrait son caractère négatif ! La différence entre l'explication de 'A. F. Abû Ghudda et la position d'Ibn Taymiyya peut également se juger ainsi : le fait que le savant célibataire ne suit pas le modèle prophétique d'une harmonie entre le mariage et la quête du savoir fait tout sauf problème au premier alors que, pour le second, il ne cesse pas de constituer une imperfection. Une alternative à l'*imitatio Muhammadi* s'esquisse chez l'un alors que cette spiritualité centrale de l'Islam demeure pour l'autre une exigence absolue quand bien même il est lui-même incapable de la satisfaire.

79. IBN TAYMIYYA, *MF*, t. XI, p. 633 ; trad. MICHOT, *Textes spirituels III*, p. 11.

BIBLIOGRAPHIE

- ‘ABD AL-RÂZIQ, A., *La femme au temps des Mamlouks en Égypte*, « Textes arabes et études islamiques, V », Le Caire, I.F.A.O., 1973.
- ABU AMMAR, *Ibn Taymeeyah’s Letters from Prison*. Transl. Selection & Introd. by M. AL-ABDAH, Hounslow, Message of Islam, 1419/1998.
- ABÛ DÂ’ÛD (m. 275/889), *Sunan Abu Dawud*. English Transl. by A. HASAN, 3 t., New Delhi, Al-Madina Publications, 1985.
- ABÛ GHUDDA, ‘Abd al-Fattâh, *al-‘Ulamâ’ al-‘uzzâb alladhîn âtharû l-‘ilm ‘alâ l-zawâj*, Alep, Maktab al-Maṭbû‘ât al-Islâmiyya, 1416/1996 (4e éd.).
- ALLOUCHE, A., « A Study of Ibn Battûṭah’s account of his 726/1326 Journey through Syria and Arabia », in *Journal of Semitic Studies*, Oxford, t. XXXV, 1990, p. 283-299.
- ATIL, E., *Art of the Arab World*, Washington, Smithsonian Institution, Freer Gallery of Art, 1975.
- BELL, J. N., *Love Theory in Later Hanbalite Islam*, « Studies in Islamic Philosophy and Science », Albany, State University of New York Press, 1979.
- BÎRÛNÎ (AL-), Abû l-Rayḥân (m. p. 442/1050), *Kitâb al-Taḥîm li-awâ’il ṣinâ‘at al-tanjîm – The Book of Instruction in the Elements of the Art of Astrology*. Éd. et trad. de R. WRIGHT, Londres, Luzac & Co., 1934.
- BOUHDIBA, A., *La sexualité en islam*, « Sociologie d’aujourd’hui », Paris, Presses Universitaires de France, 1975.
- BOUSQUET, G.-H., *L’Éthique sexuelle de l’Islam*, « Diwan », Paris, Desclée De Brouwer, 1990.
- BUKHÂRÎ (AL-), M. (m. 256/870), *Les traditions islamiques*. Traduites de l’arabe avec notes et index par O. HOUDAS et W. MARÇAIS, 4 t., Paris, Imprimerie Nationale, Leroux, 1903-1914. – Reproduction anastatique : Paris, J. Maisonneuve, 1984.
- CARBONI, S., *Il Kitâb al-bulhân di Oxford*, « Eurasiatica, 6 », Turin, Editrice Tirrenia Stampatori, 1988.
- DARCHE, Cl., *Le grand livre de l’Astrologie*, Paris, Solar, 1995.
- EBERS, G., *Egypt, Descriptive, Historical and Picturesque*. Transl. from the Original German by Cl. BELL, 2 t., Londres, Cassell & Co., 1898.
- GHAZÂLÎ (AL-), Abû Ḥamid (m. 505/1111), *Iḥyâ’ ‘Ulûm al-Dîn*, 4 t., Le Caire, ‘Îsâ l-Bâbî l-Ḥalabî, 1377/1957.
- , *Des Vertus du Mariage*. Traduit par A. DESMAZIÈRES. Préface d’A. PENOT, Lyon, Alif Éditions, 1997.
- GOHLMAN, W. E., *The Life of Ibn Sina. A Critical Edition and Annotated Translation*, « Studies in Islamic Philosophy and Science », Albany, State University of New York Press, 1974.
- IBN ‘ABD AL-HÂDÎ, Abû ‘Abd Allâh (m. 744/1343), *al-‘Uqûd al-Durriyya min Manâqib Shaykh al-Islâm Aḥmad Bin Taymiyya*. Éd. M. Ḥ. AL-FIQÎ, Le Caire, Maṭba‘a Ḥijâzî, 1357/1938.
- IBN ḤANBAL (m. 241/855), *Al-Musnad*, 6 t., Le Caire, Al-Bâbî l-Ḥalabî, 1313/[1896]. – Reproduction anastatique : Beyrouth, Al-Maktab al-Islâmî, 1403/1983.
- IBN AL-JAWZÎ (m. 597/1200), *Dhamm al-Hawâ*. Éd. M. ‘ABD AL-WÂḤID & M. AL-GHAZÂLÎ, Le Caire, Dâr al-Kutub al-Ḥadîtha, 1381/1962.
- IBN KATHÎR (m. 774/1373), *al-Bidâya wa l-Nihâya*. Éd. A. ABÛ MULHIM, F. AL-SAYYID, ‘A. N. ‘AṬAWÎ, M. NÂṢIR AL-DÎN, ‘A. ‘ABD AL-SÂṬIR, 8 t., Le

- Caire, Dâr al-Rayyân li-l-Turâth, 1408/1988.
- IBN TAYMIYYA (m. 728/1328), *Majmû' al-Fatâwâ*. Éd. 'A. R. b. M. IBN QÂSIM, 37 vols., Rabat, Maktabat al-Ma'ârif, 1401/1981. [MF].
- , *Majmû'a Fatâwâ Ibn Taymiyya*, 5 t., Beyrouth, Dâr al-Fikr, 1403/1983. [MaF].
- , *al-Fatâwâ l-Kubrâ*. Ed. M. 'A. Q. 'ATÂ' & M. 'A. Q. 'ATÂ', 6 t., Beyrouth, Dâr al-Kutub al-'Ilmiyya, 1407/1987. [FK].
- , *Iqtiḍâ' al-sirâṭ al-mustaqîm mukhâlafat ashâb al-jahîm*. Éd. critique annotée de M. H. AL-FIQÎ, Le Caire, Maktabat al-Sunnat al-Muḥammadiyya, 1369 [1950].
- IBRÂHÎM, M. Z., *Uṣûl al-Wuṣûl*, Le Caire, 1404/1984. Cité in *On Tasawwuf Ibn 'Ata' Allah al-Iskandari (d. 709). The Debate with Ibn Taymiyya*, Internet, <http://sunnah.org/tasawwuf/scholar25.htm>.
- KAZIMIRSKI, A., *Dictionnaire arabe-français*, 2 t., Paris, Maisonneuve et Cie, 1860. – Reproduction anastatique : Beyrouth, Librairie du Liban, s. d.
- LANCI, M., *Trattato delle simboliche rappresentanze arabiche*, 3 t., Paris, 1845.
- LAOUST, H., *Essai sur les doctrines sociales et politiques de Taqî-d-Dîn Aḥmad b. Taymîya*, Le Caire, I.F.A.O., 1939.
- , « La biographie d'Ibn Taymîya d'après Ibn Kathîr », in *Bulletin d'Études Orientales*, t. IX [1942-1943], Beyrouth, I.F.D., 1943, p. 115-162.
- LEMAY, R., *ABÛ MA 'SHAR AL-BALKHÎ (ALBUMASAR). K. al-Mudkhal al-kabîr ilâ 'ilm aḥkâm al-nujûm - Liber introductorii maioris ad scientiam judiciorum astrorum*. Éd. critique, 9 t., Naples, Istituto Universitario Orientale, 1995.
- LITTLE, D. P., « Did Ibn Taymiyya Have a Screw Loose ? », in *Studia Islamica*, t. XLI, Paris, 1975, p. 93-111. – Réédité dans son *History and Historiography of the Mamlûks*, VIII, Londres, Variorum Reprints, 1986.
- MEMON, M. U., *Ibn Taymîya's Struggle against Popular Religion. With an Annotated Transl. of his Kitâb iqtîḍâ' as-sirâṭ al-mustaqîm mukhâlafat ashâb al-jahîm*, « Religion and Society, 1 », La Haye - Paris, Mouton, 1976.
- MICHOT, Y. J., *IBN TAYMIYYA, Les intermédiaires entre Dieu et l'homme* (Risâlat al-wâṣiṭa bayna l-khalq wa l-ḥaqq). Traduction française suivie de *Le Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya : chronique d'une vie de théologien militant*, « Fetwas du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya, I », Paris, A.E.I.F. Éditions, 1417/1996.
- , *Ibn Taymiyya. Le statut des moines*. Traduction française, en référence à l'affaire de Tibéhirine, par Nasreddin LEBATELIER (*Rabbân al-ghâriqîn fî qat' ruhân Tibḥirîn*), Beyrouth, El-Safîna, 1417/1997.
- , *IBN SÎNÂ. Lettre au vizir Abû Sa'd. Editio princeps* d'après le manuscrit de Bursa, traduction de l'arabe, introduction, notes et lexique, « Sagesses Musulmanes, 4 », Paris, Albouraq, 1421/2000.
- , « Textes spirituels d'Ibn Taymiyya. III : La servitude ('ubûdiyya) : de l'asservissement à l'adoration de Dieu », in *Le Musulman*, 14, Paris, mars - juin 1991, p. 8-11.
- , « Textes spirituels d'Ibn Taymiyya. VII : La servitude d'adoration, ou la perfection dans la liberté du cœur », in *Le Musulman*, 20, Paris, sept. - déc. 1992, p. 10-15.
- , « Textes spirituels d'Ibn Taymiyya. XV : La réalité de l'amour (*mahabba*) de Dieu et de l'homme », in *Le Musulman*, 28, Paris, novembre 1996, p. 24-27.
- , « Textes spirituels d'Ibn Taymiyya. XVI : La réalité de l'amour (*mahabba*) de Dieu et de l'homme (suite) », in *Le Musulman*, 29, Paris, Muharram 1418 / mai 1998, p. 20-25.
- , « Ibn Taymiyya on Astrology. Annotated Translation of Three Fatwas », in *Journal of Islamic Studies*, Vol. 11/2, Oxford, mai 2000, p. 147-208.

- , « Amour et santé du cœur [Pages spirituelles d'Ibn Taymiyya. VIII] », in *Action*, 34, juin 2000, Port-Louis (Maurice), S. I. M., p. 17, 26-27.
- , « La finalité du cœur [Pages spirituelles d'Ibn Taymiyya. IX] », in *Action*, 35, juillet 2000, Port-Louis (Maurice), S. I. M., p. 18-19, 26.
- , « L'amour et la Voie (*sharî'a*) [Pages spirituelles d'Ibn Taymiyya. X] », in *Action*, 36, août 2000, Port-Louis (Maurice), S. I. M., p. 18-19.
- , « Suivre Muḥammad par amour de Dieu [Pages spirituelles d'Ibn Taymiyya. XI] », in *Action*, 38, octobre 2000, Port-Louis (Maurice), S. I. M., p. 10-11, 28.
- , « Contre l'astrologie [Pages spirituelles d'Ibn Taymiyya. XIII] », in *Action*, 41, janvier 2001, Port-Louis (Maurice), S. I. M., p. 10-11, 26.
- MURRAY, S. O. - ROSCOE, W. (éd.), *Islamic Homosexualities. Culture, History and Literature*, New York - Londres, New York University Press, 1997.
- MUSLIM (m. 261/875), *Ṣaḥīḥ Muslim*. Trad. 'A. H. SIDDÎQÎ, 4 t., Beyrouth, Dâr al-'Arabiyya, s. d.
- OKASHA, S., *Le millénaire du Caire, 969-1969*, Le Caire, Ministère de la Culture - Organisme Égyptien pour la Publication, s. d.
- PELLAT, Ch., « Seriousness and Humour in Early Islam », in *Islamic Studies*, II/3, Karachi, 1963, p. 353-362. – Repris dans son *Études sur l'histoire socio-culturelle de l'Islam (VIIe-XVe s.)*, VIII, Londres, Variorum Reprints, 1976.
- POUZET, Louis, *Damas au VIIe/XIIIe s. Vie et structures religieuses dans une métropole islamique*, « Recherches. Collection publiée sous la direction de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth. Nouvelle série : A. Langue arabe et pensée islamique, t. XV », Beyrouth, Dar el-Machreq, 1988.
- RICE, D. S., « Two Unusual Mamluk Metal Works », in *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 20, Londres, 1957, p. 487-500.
- , « A Drawing of the Fatimid Period », in *B.S.O.A.S.*, 21, Londres, 1958, p. 31-39.
- TANINDI, Z., *Siyer-i Nebî. Islâm Tasvir Sanatında Hz. Muhammed'in Hayatı*, Istanbul, Hürriyet Vakfı Yayınları, 1984.
- TIRMIDHÎ (AL-), Abû 'Îsâ (m. 279/893), *al-Sunan*, éd. 'A. W. 'ABD AL-LATÎF, 'A. R. M. 'UTHMÂN, 5 t., Beyrouth, Dâr al-Fikr, 1403/1983.
- WRIGHT, J. W. - ROWSON, E. K. (éd.), *Homoeroticism in Classical Arabic Literature*, New York, Columbia University Press, 1997.